



*SYNDICAT PROFESSIONNEL  
DES SCIENTIFIQUES DE L'IREQ*

COMMUNIQUÉ AUX MEMBRES  
COMMUNIQUÉ AUX MEMBRES  
COMMUNIQUÉ AUX MEMBRES

BOUCHERVILLE, le 30 avril 2019

## Sondage

Depuis plusieurs mois, plusieurs membres nous font part de leur malaise quant à l'état de la situation et leur préoccupation vis-à-vis de l'avenir de la recherche à la direction principale du Centre de Recherche d'Hydro-Québec (CRHQ) et maintenant aussi au Centre d'Excellence (CEÉTSE) avec la présence perturbatrice à répétition de la firme McKinsey. Comme discuté lors de la dernière assemblée générale, étant donné ces commentaires et pour jauger la situation, nous procéderons à l'envoi, dans les prochaines semaines, d'un sondage afin de nous permettre d'évaluer l'engagement et la motivation des scientifiques actuellement dans toutes les directions de l'IREQ (incluant le LHT maintenant sous la direction de CSP). Ce sondage confidentiel, basé sur celui effectué en 2016, que nous vous demandons de remplir en dehors des heures de travail et à l'extérieur de l'Institut, s'effectuera via le service de SurveyMonkey.

À cet effet, au printemps 2016, plusieurs parmi vous nous ont fourni, à notre demande, leur adresse courriel personnelle pour l'envoi d'informations plus « sensibles ». Depuis ce temps certains d'entre vous ont possiblement changé d'adresse courriel ou d'autres ont été embauchés plus récemment. Nous réitérons donc notre demande d'obtenir votre adresse courriel personnelle ou de nous confirmer que celle transmise en 2016 est toujours valide. Le Bureau vous invite à transmettre l'information à votre représentant syndical ou directement au secrétariat du SPSI, et ce, le plus tôt possible.

## Formation Préparation à la retraite

Il y a des nouveautés dans la formation sur la préparation à la retraite suite à la dernière négociation. En fait, sur présentation de pièces justificatives, la Direction remboursera à l'employé une fois dans sa carrière, des dépenses encourues pour sa participation à une activité de planification de la retraite, jusqu'à concurrence d'un montant maximum de trois cents (300 \$) dollars selon les dispositions suivantes :

1. Les dépenses doivent être engagées après la date suivante : cinq (5) ans précédant la date de retraite anticipée prévue au Régime de retraite d'Hydro-Québec (RRHQ).

2. Les dépenses doivent être encourues pour :
  - Rembourser des honoraires pour une consultation individuelle auprès d'un membre d'une association professionnelle reconnue ou d'un ordre professionnel parmi les suivants : avocats, notaires ou planificateurs financiers (excluant tout employé d'Hydro-Québec).
  - Rembourser les frais d'inscription à une formation en groupe auprès d'un fournisseur pré-approuvé par la Direction apparaissant sur la liste de fournisseurs de ce type de formation.

La Caisse Desjardins Hydro, en partenariat avec le Cégep Marie-Victorin, offre cette formation en groupe. Des séances de 2 jours sont disponibles dans différentes villes du Québec. Pour les scientifiques de Shawinigan, des séances sont disponibles à Trois-Rivières et pour les scientifiques de Varennes, des séances sont disponibles à Beloeil et à Montréal.

Vous trouverez l'information par l'intranet dans la section Retraite ou en cliquant directement sur le lien suivant pour vous inscrire à une séance de formation.

[https://www.collegemv.qc.ca/services\\_aux\\_entreprises/formations-et-services/programme-de-retraite-hydro-quebec](https://www.collegemv.qc.ca/services_aux_entreprises/formations-et-services/programme-de-retraite-hydro-quebec)

Le remboursement des dépenses doit se faire par demande en ligne par l'intranet. Si vous voulez obtenir un remboursement pour consultation individuelle, vous devrez faire approuver votre fournisseur par demande en ligne. Le Centre de services RH étudiera la requête.

## Départ à la retraite de James Kendall

James Kendall, secrétaire du SPSI, nous a annoncé qu'il quittera pour une retraite bien méritée le 1er mai. Le Bureau a donc procédé, conformément aux statuts du Syndicat, à la nomination de Brice Le Lostec pour le remplacer. Nous tenons à remercier James pour sa précieuse implication au sein du SPSI au cours des sept dernières années et souhaitons la bienvenue à Brice dans l'équipe.

Le Bureau

Secrétariat du SPSI  
210, boul. de Montarville  
Bureau 2008  
Boucherville (Québec)  
J4B 6T3  
Tél : (450) 449-9630  
1-877-449-9630 (sans frais)  
Fax : (450) 449-9631  
Courriel : [secretariat@spsi.qc.ca](mailto:secretariat@spsi.qc.ca)  
Page Web : [www.spsi.qc.ca](http://www.spsi.qc.ca)